

Montréal, le 25 mars 2020

Le très honorable Justin Trudeau

Premier ministre du Canada
Cabinet du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa, ON K1A 0A2
justin.trudeau@parl.gc.ca

L'honorable William Francis Morneau

Ministre des Finances du Canada
Chambre des communes *
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0A6
Bill.Morneau@parl.gc.ca

L'honorable François Legault

Premier ministre du Québec
Conseil exécutif
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est, 3e étage
Québec (Québec) G1A 1B4
Telec : [418 643-3924](tel:418-643-3924)

L'honorable Éric Girard

Ministre des Finances du Canada
Ministère des Finances 12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3
ministre@finances.gouv.qc.ca

OBJET : Union des tenanciers de bars du Québec et SARS-COV-2 (Covid-19)

Monsieur le Premier Ministre du Canada,
Monsieur le Ministre des Finances du Canada,
Monsieur le Premier Ministre du Québec,
Monsieur le Ministre des Finances du Québec,

Je vous adresse la présente au nom de l'Union des tenanciers de bars du Québec (ci-après « l'UTBQ »), et à titre de son président Peter Sergakis

Nous naviguons actuellement dans une période trouble, marquée par l'assaut mondial du Covid-19 (SARS-COV-2) sur la population.

Pour y faire face, vos gouvernements respectifs ont pris bon nombre de décisions afin de mettre en place des mesures de confinement visant à diminuer le plus possible la propagation grandissante de ce virus. Ces mesures ont commencé par la fermeture de tous les bars et restaurants.

Étant solidaires des mesures prises et comprenant leur nécessité, nous devons néanmoins vous solliciter afin de prévoir un plan de redressement pour aider l'industrie de la restauration et des bars à se relever de cette crise de façon urgente.

Notre industrie représente un tiers de la demande alimentaire du Québec et plus de 270 000 emplois dans la province. Elle représente également des achats alimentaires de 4,7 milliards de dollars auprès de différents fournisseurs et producteurs¹, dont les activités commerciales leur sont intimement liées.

Malgré une offre enviable et variée, cette industrie demeure également la plus fragile, puisqu'elle est la plus sensible aux changements économiques et aux forces majeures telles qu'on les connaît présentement.

Les restaurateurs et propriétaires de bars ont dû mettre à pied la presque totalité de leurs employés depuis le début de la crise du Covid-19, soit depuis moins de deux semaines.

En l'absence de revenus, plusieurs d'entre eux ne peuvent plus payer leur loyer, fournisseurs et autres frais fixes.

Vos gouvernements respectifs ont fait diverses promesses relativement à l'injection d'argent pour maintenir en vie certains secteurs de l'économie pendant la crise, mais les restaurateurs et propriétaires de bars semblent pour l'instant laissés pour compte.

Par ailleurs, l'UTBQ constate que les programmes généraux développés en ce moment visent uniquement les PME. Non seulement ceux-ci sont insuffisants, mais ils excluent en plus les plus gros joueurs du domaine. Or, ces chaînes représentent pourtant près de 42% des établissements et ne peuvent être mises de côté.

C'est pourquoi l'UTBQ s'adresse à vous pour vous inviter à considérer les demandes suivantes.

Nous vous soumettons que les deux paliers de gouvernements doivent, ensemble, payer 50% des salaires des employés de ce secteur, et ce, pendant une période d'un an suivant la levée des mesures d'urgence en vigueur, et prévoir une contingence pour une année supplémentaire.

Un tel engagement gouvernemental permettra aux propriétaires de restaurants et de bars de pouvoir rouvrir leurs établissements, même partiellement, et d'assurer une pleine embauche rapidement.

Le confinement total doit être suivi d'une réouverture rapide des établissements afin d'atténuer le sentiment de peur qui sévit. Vous devez éduquer la population sur la nécessité de respecter les règles de sécurité et contraindre les propriétaires à faire respecter celles-ci, mais il ne peut

¹ Données disponibles pour l'année 2018.

nullement être question de garder en quarantaine tout ce secteur d'activité.

L'UTBQ est disposée à travailler de concert avec la santé publique pour établir un protocole responsable et sécuritaire pour sa clientèle et nos employés.

La relance de cette industrie, qui est un des moteurs de l'économie québécoise et canadienne, ne pourra pas se faire sans une aide concrète et suffisante des gouvernements canadien et québécois. Retarder ces mesures ou ne pas les adopter signifiera la fermeture définitive d'au moins 50% de ceux-ci.

Nous comptons sur votre collaboration et souhaitons ouvrir le dialogue avec vous dans les plus brefs délais pour que des mesures de redressement puissent être élaborées afin d'être adoptées dès que possible.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer de l'expression de nos meilleurs sentiments.

UNION DES TENANCIERS DE BARS DU QUÉBEC



Peter Sergakis, président